

# LE MAJEUR ET LE MINEUR

## Dix siècles d'usurpation rampante en l'église Saint-Jacques\*

Pierre COLMAN, professeur émérite de l'Université de Liège

*In memoriam Richard Forgeur*

En l'an 1015, le successeur direct de Notger, Baldéric II (1008–1018), fonde non loin de la cité une abbaye bénédictine<sup>1</sup>. Quinze ans plus tard, le samedi 25 juillet 1030, le prince-évêque Réginard (1025–1037) consacre l'église. Elle est placée sous la protection de deux saints : Jacques le Mineur et André.

André, parce que Baldéric a reçu des reliques de lui, cadeau de l'empereur Henri II, futur saint, qui vouait une dévotion fervente aux reliques<sup>2</sup>. La crypte par laquelle a commencé l'édification de l'abbatiale et dans laquelle Baldéric a eu sa sépulture a été dédiée à ce saint.

Mais pourquoi Jacques le Mineur, *frater Domini*<sup>3</sup> ? Pour cause de relique, assurément ; mais comment expliquer le silence qui règne à ce sujet ? Et pourquoi donc la dédicace se fait-elle le jour de la fête de saint Jacques le Majeur, et pas le jour de celle du Mineur, alors le 1<sup>er</sup> mai<sup>4</sup> ? Le choix de la date n'est certes pas sans signification.

En 1056, une expédition prend le chemin de Compostelle sous la direction de l'un

des moines de Saint-Jacques, Robert. Elle regroupe des Liégeois et des Cambrésiens<sup>5</sup>. Chacun des participants pense au salut de son âme, cela va de soi. L'un ou l'autre se trouve dans l'obligation d'accomplir le pèlerinage par décision de justice, sans doute. Le moine Robert, lui, part à la chasse aux reliques. Sans

<sup>5</sup> J. STIENNON, *Le voyage des Liégeois à Saint-Jacques-de-Compostelle en 1056*, dans *Mélanges Félix Rousseau. Études sur l'histoire du pays mosan au Moyen Âge*, Bruxelles, 1958, p. 553-581 (rééd. *Un Moyen Âge pluriel*, Malmedy, 1999, p. 181-207) – Ph. GEORGE, *Un reliquaire « souvenir » du pèlerinage des Liégeois à Compostelle en 1056 ?* dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. 57, 1988, p. 5-21.

\* Cet article est dédié à Philippe George, qui m'a apporté son concours de la plus obligeante façon.

<sup>1</sup> Le millénaire restera marqué par de mémorables manifestations et plusieurs publications, nul besoin de le rappeler.

<sup>2</sup> Ph. GEORGE, *Documents inédits sur le trésor des reliques des abbayes bénédictines de Saint-Laurent & de Saint-Jacques à Liège*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 158, 1992, p. 1-49.

<sup>3</sup> Ph. GEORGE, *Le millénaire liturgique de l'abbatiale bénédictine de Saint-Jacques de Liège*, dans *Trésor de Liège*, n° 43, 2015, p. 9, n. 23.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 8.



1 Statue de saint Jacques le Mineur de l'autel latéral qui faisait partie, à l'origine, du jubé de 1602 © Bruxelles, KIK-IRPA

renoncer peut-être au rêve d'obtenir à Rome, à la basilique des saints Apôtres, quelque parcelle du corps de Jacques le Mineur. Sans savoir probablement que sa tête était vénérée à Ancône, sur la côte adriatique de l'Italie ; elle ne l'était pas encore à Compostelle, en tout cas<sup>6</sup>.

Grâce à la bienveillance du roi de Galice, désireux d'être dans les bonnes grâces de l'empereur, et en dépit de l'attitude réticente de l'évêque de Barcelone, l'entreprise est couronnée de succès. Les demandeurs auraient-ils délibérément entretenu, comme on le soupçonne, la confusion entre les deux Jacques ? À leurs yeux, la fin justifiait les moyens, ce n'est pas douteux. Des reliques de saint Jacques le Majeur leur sont remises, mais aussi de saint Barthélemy, de saint Pancrace et de saint Sébastien. À leur retour, ils sont accueillis avec des transports d'allégresse, en présence du prince-évêque Théoduin de Bavière.

Voilà donc l'église Saint-Jacques le Mineur en possession de reliques de saint Jacques le Majeur. La confusion va-t-elle être cultivée ? Les auteurs s'en persuadent en chaîne<sup>7</sup> ; l'un d'eux va jusqu'à préciser, sans en fournir la preuve, qu'elle s'est « accentuée » sous l'abbatiate d'Étienne le Grand (1095-1112). Elle a certes pu se renforcer en 1114, lorsqu'un chanoine de Compostelle apporte à Saint-Jacques des reliques supplémentaires<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Ph. GEORGE, *Reliques. Le quatrième pouvoir*, Bruxelles-Nice, 2013, p. 341-343. Voir aussi [www.30giorni.it](http://www.30giorni.it) (L. Bianchi) consulté le 1.9.2015.

<sup>7</sup> N. DUPUIS, *Les « Annales de Renier de Saint-Jacques » (1194-1230)*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. 29, n° 53, 1998, p. 30, n. 86. Voir aussi J.-N. LETHÉ, *Contribution à la connaissance de l'ancienne abbatale Saint-Jacques de Liège (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 14, n° 300, 2003, p. 353, n. 21 (« se substituerait »). - M. MAIRLOT, *Deux millénaires en 2015*, dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 6, n° 363, p. 373 (écho de la conférence donnée par Alexis Wilkin le 10 février 2015 en prologue aux festivités du millénaire). Les pèlerins ne sont pas les derniers à l'entretenir, comme de juste : Les amis de saint Jacques de Compostelle, *Les chemins de Compostelle en Wallonie*, dans *Les cahiers de l'urbanisme*, n° 71, 2009, p. 80-83.

<sup>8</sup> W. PETERS, *Zur Reise des Kanonikers Richard von Santiago de Compostelle nach Lüttich und Mainz im Jahr 1114*, dans *Revue bénédictine*, t. 101, 1991, p. 114-121. - *Liège autour de l'an mil*, Liège, 2000, p. 117.

Aux alentours de cette dernière date, donc à peine plus d'un demi-siècle après le pèlerinage, une liste des reliques conservées à Saint-Jacques a été dressée, et elle est venue jusqu'à nous, par bonheur. Elle distingue clairement le Mineur et le Majeur<sup>9</sup>, en les rangeant dans cet ordre. Il s'inverse dans une liste établie en 1647<sup>10</sup>. Sous la plume de Saumery, l'intarisable polygraphe, le Majeur vient de même avant le Mineur<sup>11</sup>. Pas trace de confusion.

Au témoignage des textes doit s'ajouter celui de différents témoins dispersés dans notre admirable église.

Les plus anciens sont à dater de l'abbatiate de Jean de Coronmeuse, alias de Cromois (1506-1525). Ils se cachent dans la première des absidioles du côté nord : deux des chapiteaux présentent un ange qui exhibe une grande coquille ; des anges encore, mais pas de coquilles dans l'absidiole symétrique. La dalle funéraire de l'abbé, dont l'original est au Louvre et le moulage en plâtre dans la chapelle de Notre-Dame de Saint-Rémy<sup>12</sup>, ne montre ni le Mineur ni le Majeur : les deux petites effigies de saints bien en vue en haut de sa crosse sont celles de Pierre et de Paul, les deux autres, peu visibles, celles de saints sans attribut.

La galerie qui aligne les douze apôtres au fond de la nef, sous les orgues, faisait partie à l'origine du jubé achevé en 1538 sous Nicolas Balis et remplacé sous Martin Fanchon moins d'un siècle plus tard, en 1602. L'ordre initial a sans doute été respecté, ne serait-ce que par facilité. En partant du centre et en allant vers le sud, on voit successivement Pierre, Jean, Jacques le Mineur, Barthélemy, Simon et Jude ; et du côté opposé Paul, André (qui semble chercher à cacher derrière lui une croix modeste et quelque peu bizarre), Jacques le

---

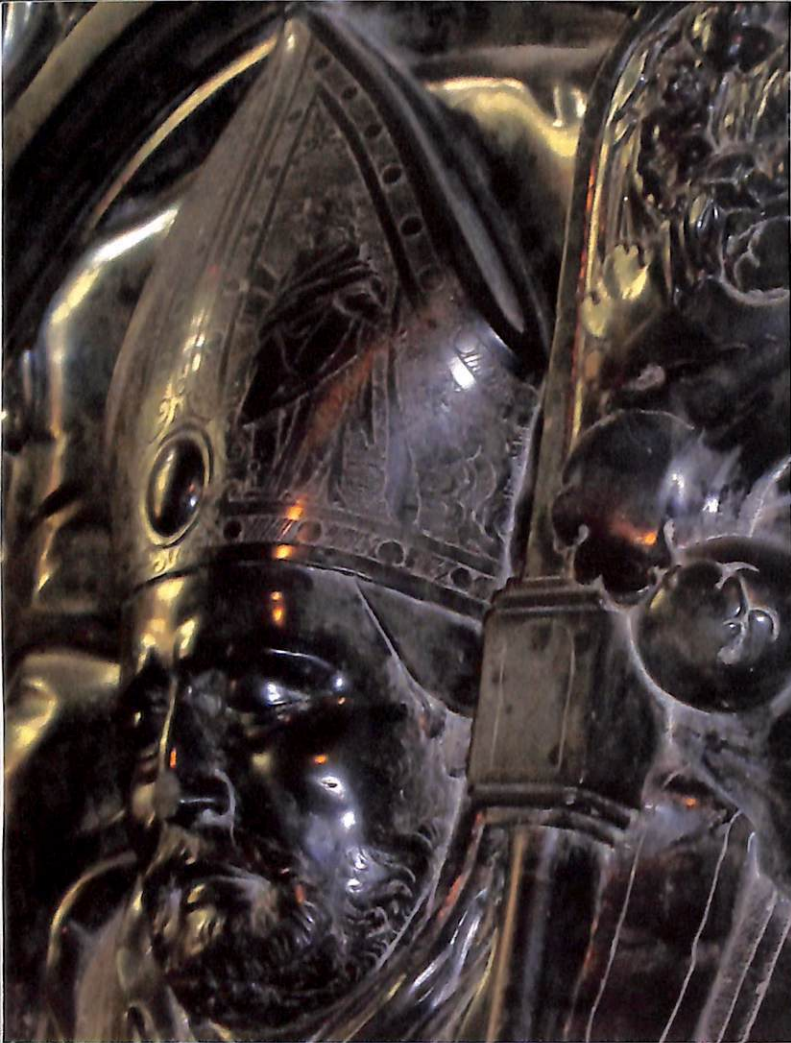
<sup>9</sup> Ph. GEORGE, *Un reliquaire...*, p. 19-21. « *De corpore sancti Iacobi apostoli fratris Domini, et de pulvere carnis alterius Iacobi et de sepulchro eiusdem* ». Grande imprécision pour le Mineur, pas grand chose pour le Majeur, pas question d'un bras, on le notera.

<sup>10</sup> *Idem*, p. 19.

<sup>11</sup> P. L. de SAUMERY, *Les délices du pays de Liège*, t. 1, 1738, p. 169.

<sup>12</sup> H. KOCKEROLS, *Monuments funéraires en pays mosan. 4 Arrondissement de Liège*, Malonne, 2004, n° 179, p. 202-204.





2. Effigie de saint Jacques le Mineur gravée dans la mitre de Baldéric II sur sa dalle funéraire © Pierre Colman.

Majeur, Thomas, Matthieu et Matthias. Ainsi, André est en place d'honneur plus que les deux Jacques, qui ne sont pas côte à côte, mais symétriquement placés.

Les deux panneaux sculptés logés en haut du portail édifié de 1558 à 1560 ont disparu sans laisser de trace, lamentablement. Ils faisaient voir le martyr de saint Jacques le Mineur, affirme un auteur que l'on hésite à croire sur parole<sup>13</sup>. L'un des deux montrait celui de saint André, on peut le supposer.

C'est à saint Jacques le Mineur, bien reconnaissable à la massue de son martyr, qu'est dédié l'un des deux autels qui sont de magnifiques vestiges du jubé érigé en 1602, transférés en 1893 dans le fond des nefs latérales (ill. 1, page 2). L'autre est dédié à saint André, identifié par la croix en X.

La dalle funéraire de Baldéric II, superbe monument de remplacement sculpté en

<sup>13</sup> L. HENDRIX, *L'église Saint-Jacques à Liège*, Liège, 1928, p. 70.

1646<sup>14</sup>, peut-être par Robert Henrard, rentré de Rome deux ans plus tôt, fournit un témoin ultra discret : les fines gravures qui ornent la mitre du prince-évêque montrent les deux saints : Jacques tenant un énorme gourdin (ill. 2) et André avec sa croix.

Au temps du superbe épanouissement de l'art baroque, l'église s'est peuplée de statues de taille « héroïque », sculptées dans du bois de tilleul et peintes en blanc pour imiter le marbre de Carrare. Ce sont les moines qui les ont offertes à titre individuel. Celui d'entre eux qui a pris la tête du mouvement en 1682, Antoine de Tiège, a commandé à Jean Del Cour une effigie de saint Jacques le Majeur. Le Mineur n'aura la sienne qu'en 1691, presque dix années plus tard (ill. 3)<sup>15</sup>.

Moins de deux siècles après, ces statues seront jugées dignes de tout mal, un néo-gothique intolérant faisant rage. Elles ne seront pas

<sup>14</sup> KOCKEROLS, *o. c.*, n° 401, p. 370-372.

<sup>15</sup> R. LESUISSE, *Le sculpteur Jean Del Cour*, Nivelles, 1953, p. 55-60 et 107-108, pl. 21 et 25.- M. LEFFTZ, *Jean Del Cour 1631-1707 : un émule du Bernin à Liège*, Bruxelles, 2007, n° 57 et n° 58.

3. Statue de saint Jacques le Mineur, par Jean Del Cour, 1691 © Bruxelles, KIK-IRPA.







4. Statue de saint Jacques le Mineur (?), par Eugène Simonis, 1846  
Photo G. Focant © SPW-Patrimoine.

détruites, mais certaines seront vendues et les autres seront reléguées dans des conditions destructrices. Elles seront remplacées par quatorze statues en pierre tendre livrées en 1846 par le sculpteur Eugène Simonis, un Liégeois qui faisait à Bruxelles une très brillante carrière. À l'exception de celles qui ont subi de graves dégradations au cours de la « dernière » guerre, on les identifie sans hésitation. Celle qui passe pour représenter saint Jacques le Mineur ne tient pas un gourdin, mais une pique (ill.4) ; cela reste à expliquer.

En 1889, le curé-doyen Émile Schoolmeesters commande à l'atelier Wilmotte un magnifique reliquaire qui réunit le Mineur et le Majeur. Ils sont dûment identifiés par des phylactères. La statuette du premier se dresse au fronton des deux faces principales, celle du second au fronton des faces latérales<sup>16</sup>. La relique offerte aux regards porte un parchemin sur

<sup>16</sup> R. FORGEUR, *L'église Saint-Jacques à Liège*. 2<sup>e</sup> éd., Liège, 2005 (*Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège*), cité ci-après *Feuillet*, p. 45. – *Vers la modernité. Le XIX<sup>e</sup> siècle au pays de Liège*, Liège, 2001, p. 104-106 et 522.

lequel on lit « DE BRACHIO S(ANCTI) IACOBI AP(OSTOLI) ». Elle a été ramenée de Compostelle en 1056, assure le « cartel », coupable de passer le Mineur entièrement sous silence.

Deux ans plus tard, à l'occasion du jubilé du curé-doyen, deux vitraux appariés viennent orner une des absidioles : à gauche, son saint patron, à droite, saint Jacques le Mineur, le bâton de foulon à la main<sup>17</sup>.

Voici peu, l'autel de la chapelle de la Vierge a accueilli une statuette de saint Jacques qui avait été déposée au Grand Curtius. Taillée dans la pierre tendre, elle est rude et expressive. C'est sans conteste le Majeur : il tient droit devant lui un gros bâton de pèlerin et porte un grand chapeau orné d'une coquille.

Quant au saint présent dans le vitrail offert vers 1525 par Jacques III de Hornes, il ne saurait compter parmi les témoins, car c'est en qualité de protecteur du donneur d'ordre qu'il figure là. Mais il mérite examen : le luxueux bâton qu'il tient, visiblement fait de métal, ne permet pas de l'identifier : ni un foulon, ni un pèlerin n'en aurait un pareil. Au-dessus de sa tête apparaît son nom, « IACQVES », suivi de lettres indistinctes. L'ambiguïté pourrait bien être délibérée.

L'héraldique ajoute à la récolte. Les armoiries de l'abbaye s'inscrivent dans le médaillon dont s'orne la porte monumentale donnant accès au porche, créée vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : deux gourdins, instruments du martyr de saint Jacques le Mineur, forment une croix en X, instrument de celui de saint André. Mais trois coquilles de caractère décoratif s'imposent au regard<sup>18</sup> (ill. 5).

Au bas des flancs du buffet d'orgues, les coquilles sont dans l'écu, posées 1 et 2 ; dorées, elles sont restées bien reconnaissables. La croix, peinte, est tellement effacée, elle, qu'on hésite à reconnaître deux bâtons de foulon mis en sautoir.

Les armoiries de Nicolas Balis se reconnaissent ça et là, sommées ou non d'une mitre et d'une

<sup>17</sup> *Feuillets*, p. 40.

<sup>18</sup> *Feuillets*, p. 46.





5. Armoiries de l'abbaye, au-dessus de la porte d'accès au porche dans le bas-côté nord © Bruxelles, KIK-IRPA.



6. Armoiries de l'abbé Nicolas Balis. Détail du cul-de-lampe provenant du jubé de 1538 © Bruxelles, KIK-IRPA.

crosse, tantôt sculptées, tantôt peintes, tantôt sculptées et peintes. Dans la nef, en deux exemplaires aux voûtes de l'une des travées, à la base de six des grands arcs, en compagnie de celles d'Érard de La Marck, mais aussi aux voûtes des basses nef, elles proclament que l'abbé a mené à bon terme l'énorme chantier ouvert par son prédécesseur Jean de Coronmeuse. Sur le grand cul-de-lampe qui soutient la tribune des orgues (ill. 6), elles rappellent qu'il a fait édifier un jubé tôt démoli<sup>19</sup>. Elles montrent partout, non sans des variantes qui n'étonnent guère, la croix et les coquilles. La croix, de sable ou de gueules, n'est formée nulle part de deux gourdins. Les coquilles ne sont jamais absentes, qu'elles soient au 1 et 4 ou au 2 et 3 de l'écartelé, qu'elles soient rangées 2 et 1 ou 1 et 2. Or, ces armoiries sont jusqu'à preuve du contraire « de fonction »,

<sup>19</sup> Feuillet, p. 21, 22, 46 et 47.

sans rien d'ancestral. On les cherche en vain sur la dalle funéraire de l'abbé<sup>20</sup>, tout comme dans les armoriaux<sup>21</sup>. La préférence est allée à l'usurpateur, la chose est claire.

Le patron authentique de notre église, c'est sans conteste le « faux frère » du Christ. Là comme ailleurs, il a été « confondu avec saint Jacques le Majeur qui était beaucoup plus populaire que lui et qui l'a éclipsé »<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> Pas encore scandaleusement vandalisée. KOCKEROLS, *o. c.*, n° 222, p. 244-245 ; voir aussi *Recueil d'épigraphes de Henri van den Berch*, éd. L. Naveau de Marteau et A. Pouillet, t. 1, Liège, 1925, p. 282, n° 925.

<sup>21</sup> Sa devise reste inconnue : cfr R. FORGEUR, *Les devises ecclésiastiques de la Belgique orientale et régions voisines*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 57, 1990, p. 1-159 (p. 137 pour Saint-Jacques).- J. DOUXCHAMPS, *Armorial de nos anciens hauts dignitaires ecclésiastiques et leurs devises*, Wépion, 2001.

<sup>22</sup> L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, III, 2, Paris, 1958, p. 703.